

ÉDITO DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

La fin de l'année scolaire pour nos petits Fressennevillois a été marquée par une fête des écoles que la commune a organisée le 1^{er} juillet. Le soleil était au rendez-vous et les parents sont venus nombreux accompagnés leurs enfants. L'organisation a été exclusivement communale, ce qui a permis à tous les enfants de pouvoir accéder gratuitement aux stands. Après la prestation des enfants, un spectacle de magie, un goûter et une distribution de ballons sculptés, l'après-midi s'est terminé par un lâcher de ballons. Je remercie une nouvelle fois les deux équipes enseignantes pour leur investissement qui a contribué à notre réussite. Je n'oublie pas le personnel communal qui s'est mobilisé et mes collègues élus qui m'ont accompagné et épaulé durant cette fête. C'était une première, elle fut belle et nous avons eu beaucoup de plaisir à voir les enfants heureux. Alors, on se dit rendez-vous pour une nouvelle édition en 2023 !

Nos accueils de loisirs ont débuté le 11 juillet pour trois semaines. Notre équipe accueille cette année plus de 85 enfants avec un beau programme d'activités. On espère le beau temps durant les sorties et notamment les séjours en camping. La session se terminera par une journée au Parc Astérix.

Le jury des maisons fleuries a programmé son passage dans la commune afin de sélectionner les plus belles réalisations qui contribuent à l'embellissement de notre ville.

Le mois de septembre sera consacré à l'édition d'un bulletin municipal plus détaillé qui nous permettra de vous faire une rétrospective de toutes nos actions et nos réalisations.

Dans cette attente, vous pourrez constater l'avancée du lotissement des frênes qui se dessine derrière la Mairie. La disparition de la pancarte à vendre sur l'immeuble de l'ancienne poste. Vous pourrez également admirer les dernières réalisations de notre service technique en matière de fleurissement.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices. La prudence reste de mise face à l'épidémie qui connaît un nouveau rebond.

Bonne lecture à tous ! et bonnes vacances à tous !

Bien à vous

Le Maire,

Jean-Jacques LELEU

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN

PREMIER TOUR

Inscrits : 1707 Votants : 865
Nombre Abstention : 842
Exprimés : 832

CANDIDATS EN PRESENCE	Bureau 1	Bureau 2	TOTAL
DEVAUX FREDERIC	5	9	14
MASSONNEAU MARINE	2	1	3
MONGIN DAVID	7	3	10
LOTTIN NICOLAS	152	97	249
MIRAMONT FRANCOIS	11	3	14
FINEL MARIANNE	0	0	0
PETIT ARNAUD	140	98	238
VALET MICHEL	4	5	9
BRANLANT ALBANE	67	49	116
PONSARD ANNABELLE	6	3	9
MAQUET EMMANUEL	103	67	170
Votes nuls	2	5	7
Votes blancs	15	11	26
TOTAL	514	351	865

DEUXIÈME TOUR

Inscrits : 1707 Votants : 810
Nombre Abstention : 897
Exprimés : 740

CANDIDATS EN PRESENCE	Bureau 1	Bureau 2	TOTAL
LOTTIN NICOLAS	235	137	372
MAQUET EMMANUEL	206	162	368
Votes nuls	10	10	20
Votes blancs	30	20	50
TOTAL	481	329	810

INFORMATIONS

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie restera ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, en juillet et août 2022.

Il n'y aura pas de permanences du maire et des adjoints en août.

Le transport des personnes le vendredi pour les courses sera assuré en juillet et août.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du 1^{er} juillet au 12 septembre 2022.

MAISON POUR TOUS

Dernière permanence pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous le **samedi 30 juillet 2022** de 11h30 à 12h30 à la MPT ou au 09.71.04.12.13 / 06.19.35.34.33.

Reprise des permanences le samedi 27 août.

AIDE JURIDIQUE

En partenariat avec Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le 22 juillet 2022.

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de **8h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre 2022.**

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts s'effectue tous les jeudis.

Nous rappelons aux administrés que l'utilisation des sacs plastiques et des big bag est interdite.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris : mardis 5-12-19 et 26 juillet

Bac jaune : vendredis 1^{er}-15 et 29 juillet

Bac Verres : vendredis 8 et 22 juillet

DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte aux horaires suivants :

Du 15 avril au 31 octobre 2022

Lundi 13h30 - 18h30

Mardi 13h30 - 18h30

Mercredi 9h00-12h/13h30- 18h30

Jeudi 13h30 - 18h30

Vendredi 9h00-12h/13h30 - 18h30

Samedi Ouverture en continue de 9h00 à 18h30

MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité. La remorque sera chargée par vos soins.

LES CHARDONS

Si vous possédez une propriété sur la commune, nous vous rappelons que la loi oblige les propriétaires à couper les chardons avant le 14 juillet.

Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir respecter cette obligation afin de

d'éviter la dispersion des graines et de préserver les bonnes relations de voisinage.

RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

AIDE AU 14 JUILLET

Les familles de 3 enfants et plus, âgés de moins de 16 ans au 14 juillet, bénéficient d'un bon à l'occasion de la fête nationale. Pour le retirer, elles doivent se présenter en mairie munies de leur livret de famille.

REPAS DU 13 JUILLET

La Municipalité vous invite à partir de 19h00 au Gymnase Municipal, rue Charles Vérecque pour un repas dansant partagé dans la joie et la bonne humeur suivi d'un Feu d'artifice à 23h00.

14 JUILLET



La cérémonie officielle pour la commémoration de la fête nationale se déroulera le jeudi 14 juillet à partir de 10h45 sur le parvis de la mairie pour le défilé.

Les jeux annuels pour les enfants auront lieu au stade Marcel Poiret.

A 11h45 aura lieu une remise de trophées aux sportifs méritants suivie d'un vin d'honneur.

La section loisirs vacances propose un repas le midi, au prix de 10€ comprenant un apéritif, frites saucisses, merguez ou côtes, fromage et dessert.

Enfant : 2€ frites saucisses et dessert

Après-midi : Concours dominos / cartes et concours de pétanque

CAJ

Le Centre Animation Jeunesse ouvrira du lundi 11 juillet au vendredi 5 août 2022.

Il accueille tous les jeunes de 13 ans (âge obtenu dans l'année) à 18 ans.

Les jeunes des communes extérieures à la CCV sont acceptés sous réserve de places disponibles et avec un tarif particulier.

Inscription obligatoire au 06.30.52.51.46 ou 06.30.53.51.55 ou caj@cc-vimeu.fr. Possibilité d'inscription en ligne sur le site internet de la CCV.

Un séjour de vacances est proposé à tous les jeunes du CAJ qui souhaitent découvrir une belle région, la côte de granit rose en Bretagne du 11 au 22 juillet.

Informations et inscriptions sur le site de la CCV : <https://ccvimeu.fr/caj-sejour-avec-hebergement-ete-2022>

INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 10 juillet : Florence DUBUS et Aline CHALVET (03.22.24.20.20)

Le 14 juillet : Lucie FLICOURT (06.44.17.33.32)

Le 17 juillet : Sylvie LEFORT

Le 24 juillet : Laurence DAVERGNE (03.22.30.46.06)

Le 31 juillet : Cabinet de Béthencourt sur mer (03.22.30.51.34)

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2022** devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

RENTRÉE SCOLAIRE ÉCOLE MATERNELLE

Madame GLACHANT accueillera les nouveaux élèves de petite et toute petite section avec leurs parents lors de la pré-rentrée le **Mercredi 31 Août 2022 à 11h** à l'école maternelle Jean Moulin pour une première découverte de l'école avant le jour de la rentrée le jeudi 1er septembre.

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN MOULIN POUR L'ANNÉE 2022 - 2023

Les inscriptions à l'école maternelle de Fressenneville pour la rentrée de septembre 2022, pour les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants nés en 2017 et en 2018 auront lieu en deux temps :

1. A la mairie pour retirer un certificat d'inscription. Merci de bien vouloir vous y rendre avec **le livret de famille** et le **carnet de santé** de votre enfant.

A savoir que depuis le 1^{er} janvier 2018, onze vaccinations sont obligatoires. Ces onze vaccinations sont pratiquées, sauf contre-indication médicale reconnue et, sont exigibles pour l'entrée à l'école maternelle pour tout enfant né à partir du 1^{er} janvier 2018. Lors de l'inscription, si une ou plusieurs vaccinations manquent, une inscription provisoire est faite. Il est demandé à la famille ou aux responsables légaux de fournir dans les trois mois un document attestant du début de la mise à jour de ces vaccinations.

En l'absence de ce document, l'enfant ne peut plus être admis à l'école maternelle.

Précision : La rentrée des élèves de la Toute Petite Section (enfants nés avant le 31 août 2020) n'est possible que si l'enfant est propre. La rentrée peut se faire jusqu'en janvier 2023 mais il est souhaitable de procéder dès maintenant à l'inscription aux dates indiquées ci-contre.

2. A l'école maternelle en contactant la Directrice de l'école maternelle le jeudi de 16h30 à 17h15 au 03.22.30.34.64

pour prendre un rendez-vous afin de procéder à l'inscription de votre enfant.

Les documents qui devront être apportés à l'école lors de l'inscription seront le **certificat d'inscription** remis par la mairie et **la copie des vaccinations**.
Merci.

NOUVEAUX SERVICES - COMMERCES

DANIEL spécialiste régulation de nuisibles : pigeons de ville, guêpes et frelons deviennent gênants, vous pouvez contacter Monsieur DUMONT Daniel pour une intervention rapide et efficace.

Devis gratuit sur demande.

Tél : 06.65.65.30.16 - Mail : guepe-dumont-daniel@outlook.com

FD BOIS : Abattage, vente de bois de chauffage et travaux paysagers.

Contactez Monsieur Florent DESTON au 06.15.28.53.56 ou FD-BOIS@OUTLOOK.FR

Page Facebook : fd bois

BOUCHERIE : Olivier et Baptiste ont ouvert leur commerce le 21 juin, 18 rue Roger Salengro.

INFOS CANICULE

Les personnes âgées vulnérables et handicapées ont la possibilité de se faire connaître en mairie pour que des visites régulières puissent être réalisées à leur

domicile en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule.

CLUB DES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Une réunion d'informations et de réservations est prévue le mercredi 6 juillet à 14h30 à la MPT, pour un séjour en France en juin 2023 et un séjour de 9 jours en Croatie début septembre 2023.

BUS POUR L'EMPLOI

Le département vous accompagne vers l'emploi au plus près de chez vous. RDV le 22 juillet de 14h00 à 16h30 sur la Place de la République

LA POLICE NATIONALE RECRUTE

La Police nationale organise un concours pour recruter de futurs gardiens de la paix

Les inscriptions sont ouvertes en ligne ou par voie postale **jusqu'au 22 juillet 2022**. Les épreuves d'admissibilité débuteront le 20 septembre 2022.

Avantages du métier

- être au plus près de l'action de police de terrain ;
- découvrir des métiers aux multiples facettes : policier « maître-chien », policier motocycliste, policier en brigade des stupéfiants, policier en police-secours... ;
- accéder aux fonctions et aux grades à responsabilités (de brigadier à commissaire de police) par examens et concours internes ;
- une rémunération mensuelle attractive de 2 092 euros nets en sortie d'école à 3 533 euros nets en fin de carrière (en IDF) ;

- bénéficier de formations pour se spécialiser et évoluer tout au long de sa carrière.

Qualités requises

- capacité d'adaptation ;
- goût pour le travail en équipe ;
- sens du contact ;
- honnêteté et impartialité.

Conditions d'accès *

- de 17 à moins de 45 ans ;
- titulaire d'un Bac (ou 3 ans d'activité

dans la même catégorie socio-professionnelle) ;

- nationalité française ;
- en règle avec le service national (JDC, ou ex JAPD) ;
- bonne condition physique ;
- casier judiciaire vierge.

* les limites d'âge et les conditions de diplôme peuvent faire l'objet de dérogations.

Missions

Généraliste de la police, le gardien de la paix travaille au plus près du public. Il porte aide et assistance aux personnes, prévient la délinquance ou poursuit les malfaiteurs.

Son travail s'effectue dans des services d'enquête, de renseignement, dans des unités spécialisées (motocycliste, maître-chien, instructeur de tir, etc.), d'intervention ou encore de maintien de l'ordre.

Formation

Les élèves gardiens de la paix suivent une formation rémunérée (1 442 euros nets) de 12 mois à l'école nationale de police (ENP). La scolarité alterne formation en école et stages sur le terrain. Elle recouvre les missions principales qu'un gardien de la paix est amené à exécuter une fois affecté.

+ d'informations sur notre site carrière : <https://www.devenirpolicier.fr/>

Inscriptions :

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/gardien-de-la-paix#xtor=AD-5>

Une question, un renseignement ?

Contactez-nous par téléphone au n° vert 0800 22 0800 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h) ou par mail en remplissant un formulaire de contact sur le site <https://www.devenirpolicier.fr/>

CLUB AZ'ART

À tous les mélomanes, le club AZ'art propose une sortie à l'Opéra de Rouen pour découvrir le Rigoletto de Verdi. Départ en car, place de la république de Fressenneville, le **samedi 24 septembre à 14h15 avec retour à 22h45.**

Une pause collation est prévue à l'aller, avec un goûter offert par l'association.

Le club propose des tarifs adaptés à toutes les bourses. Règlement en deux fois possible.

Pour ceux qui veulent en connaître plus sur cette Opéra, une introduction à l'œuvre (comprise dans le prix) est proposée une heure avant le spectacle. Les autres auront quartier libre mais seront priés de revenir à 18h pour le début du spectacle !

Au programme, un super casting :

Rigoletto **Sergio Vitale**

Gilda **Rosa Feola**

Le Duc de Mantoue **Pene Pati**

La Mère de Gilda **Agnès Letestu**

Sparafucile **Paul Gay**

Maddalena **Katarina Bradic**

Le Comte Monterone **Jean-Fernand Setti**

Giovanna **Aurélia Legay**

Marullo **Richard Rittelmann**

Matteo Borsa **Julien Henric**

Le Comte Ceprano **Nicolas Legoux**

La Comtesse Ceprano **Juliette Raffin-Gay**

Page de la Duchesse **Héloïse Poulet**

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VIMEU - 23 000 HABITANTS - (SOMME) – RECRUTE 1 APPRENTI(E) POUR LA PREPARATION D'UN DIPLOME EN ESPACES VERTS (H/F)

Missions :

Sous la responsabilité du responsable d'équipe espaces verts, vous êtes intégré au sein de la collectivité pour des missions d'entretien des espaces verts.

Pendant les 2 années d'apprentissage, vous serez formé pour acquérir les compétences nécessaires à l'obtention d'un diplôme en espaces verts.

Vous serez donc amené à :

- Tondre les gazons
- Tailler les arbres, les haies
- Confectionner et entretenir les massifs floraux
- Désherber et traiter les massifs et plantations
- Débroussailler
- Créer de nouveaux espaces verts (engazonnement)
- Prévenir et diagnostiquer les maladies et parasites, et adapter le cas échéant, le traitement phytosanitaire à mettre en œuvre
- Entretien et nettoyer le matériel
- Détecter les dysfonctionnements et réparer les pannes simples

Profil : Bon niveau scolaire, être passionné par les végétaux et les techniques horticoles. Sérieux, dynamique et motivé.

Poste 35 heures hebdomadaires.

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCVI 18 avenue Albert Thomas BP 60067 80534 FRIVILLE-ESCARBOTIN (joindre lettre manuscrite, CV), **avant le 15 juillet 2022.**

Pour tous renseignements complémentaires : Melle Marie QUENNEHEN, Service Ressources Humaines : 03.22.30.40.42 – marie.quennehen@cc-vimeu.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Maire et son conseil ont été heureux de recevoir les habitants de la commune qui ont été sélectionnés pour le fleurissement extérieur de leur maison et qui ont reçu une récompense sous forme de bon d'achat le samedi 4 juin 2022.

Le premier gagnant a reçu un bon d'achat d'une valeur de 50 euros (valable chez notre fleuriste et GAMM VERT).

Le deuxième et le troisième un bon de 35 euros, le quatrième et le cinquième un bon de 25 euros



FÊTE DES MÈRES 2022

A l'occasion de la fête des mères, la municipalité a offert, comme chaque année, aux mamans de 2021 un bon d'achat d'un montant de 30 € à utiliser chez un commerçant de la ville.

20 bébés et leur maman ont donc été mis à l'honneur le samedi 4 juin lors d'une cérémonie officielle.



AGENDA DES FESTIVITÉS JUILLET

Dimanche 10 juillet

Brocante des Parents d'élèves au stade

Mercredi 13 juillet

Retraite aux flambeaux + repas + feu d'artifice

Jeudi 14 juillet

Fête Nationale ACPG CATM et leurs veuves

Section loisirs vacances : frites saucisses, concours de dominos, cartes et pétanque l'après-midi

Vendredi 29 juillet

Fête de l'ASLH

FÊTE DES ÉCOLES

La fête des écoles a eu lieu le vendredi 1^{er} juillet sous un beau soleil. La commune s'est chargée de la totalité de l'organisation. Tous les stands étaient gratuits

Après avoir fait leur représentation, les enfants ont eu un spectacle de magie avec sculptures de ballons.

Un lâcher de ballons a été organisé pour le plus grand bonheur des enfants.

Sincères remerciements aux équipes enseignantes ainsi qu'au personnel communal qui ont participé à cette belle réussite !

Discours de Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs des équipes enseignantes

Mesdames, Messieurs

Je suis satisfait de vous retrouver ce jour à cette fête des écoles.

La première fête de cette mandature qui, je dois l'avouer n'a pas été simple à organiser. Une organisation quelque peu précipitée, mais nous y sommes arrivés !

Je ne voudrais pas trop retarder les festivités mais vous conviendrez qu'il me faut adresser quelques mots pour remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite d'une fête qui nous réunit, à ce moment tant attendu où nos enfants peuvent ranger leurs livres et leurs cahiers pour prétendre à de joyeuses vacances.

Mes premiers remerciements iront aux deux équipes enseignantes pour la compétence et la patience dont ils ont fait preuve tout au long de l'année scolaire, afin d'apporter de nouvelles connaissances à nos enfants ; mais aussi pour les conditions dans lesquelles elles ont accompagné les élèves dans

l'organisation de cette manifestation en peu de temps.

Je remercie également le personnel communal pour son implication dans la préparation mais également pour sa présence cet après-midi pour accompagner les élus et rendre ce moment des plus festifs.

Merci à mon équipe municipale pour son investissement et j'en profite pour excuser nos collègues absents, retenus par leurs obligations professionnelles.

Comme il me l'avait été rappelé, l'organisation de cette fête est du ressort de la commune. J'en ai pris bonne note et j'en assume complètement le déroulement. Comme vous pourrez le constater les stands sont ouverts gratuitement aux enfants afin qu'ils puissent **tous** en profiter pleinement. C'est LEUR FÊTE et pour moi il était légitime qu'elle soit belle ! Encore merci à tous pour votre présence, profitez de ce moment et bonnes vacances à tous !



CRITÉRIUM CYCLISTE

La course cycliste « prix de la ville de Fressenneville » s'est déroulée le vendredi 24 juin 2022. La Municipalité remercie particulièrement les signaleurs pour leur présence tout au long des 3 courses ainsi que les riverains pour les désagréments causés et les perturbations importantes qui en ont découlées.



AIRE DE JEUX AU STADE



